

TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021

INSCRIPTIONS

**du 2 juin
au 31 août
2020**



En ligne sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire



Par courrier

en envoyant le formulaire téléchargeable
sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire
et disponible dans les établissements scolaires



À l'accueil ARCHE Agglo

3 rue des Condamines, 07300 Mauves

Le mardi de 14h à 17h

Le mercredi de 8h45 à 12 H 15 et de 13h30 à 16h45

Le jeudi de 9h à 12h

Le transport scolaire ARCHE Agglo, accessible aux élèves habitant et scolarisés sur l'une des 41 communes du territoire.

Inscription nécessaire pour toute obtention d'une carte de transport scolaire 2020-2021, même si déjà inscrit en 2019-2020.

Cette carte, personnelle et nominative, est valable un an.

Elle est obligatoire et permet la couverture des élèves par les assurances en cas d'accident.

Le titre de transport (carte ou titre provisoire) doit être présenté au conducteur à chaque montée dans le véhicule.

La carte de transport scolaire sera distribuée dans l'établissement de votre enfant courant septembre.

Les tarifs

**Tarif ayant-droit
si respect du plan des
transports scolaires**

Gratuité - 16 ans

93 € 16 ans et +

**Tarif non ayant-droit
si non respect du plan
des transports scolaires**

90 € - 16 ans

135 € 16 ans et +

Duplicata

8 €

Absence de titre de transport

0.80 €

www.archeagglo.fr/transport-scolaire

transport-scolaire@archeagglo.fr

04 75 45 45 91

LUNDI-MARDI · 14 H - 17 H

JEUDI-VENDREDI · 9 H - 12 H

MERCREDI · 8 H 45-12 H 15 ET 13 H 30-16 H 45

D'ARDECHE EN HERITAGE

